

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg

MP Participations S.à r.l.117260



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2443 3 octobre 2013

SOMMAIRE

360 Capital One S.C.A SICAR117257	NBG Asset Management Luxembourg 117259
4terra S.A	Nille Finance S.à r.l117259
AB Acquisitions Luxco 4 S.à r.l117246	Omnisource International S.à r.l117227
AB Foods Luxembourg S.à r.l117244	OneBewe S.A117231
Advanced Oeno Consulting S.à r.l 117244	Online Services S.à r.l
Advertizing & Business Consulting ABC	Opera Holding S.à r.l117218
117255	O.P.M. Luxembourg S.A
Aerotec S.à r.l	Orchis Developpement S.A
A Klosen	Ost-Concept S.à.r.l
Akston Capital S.A117244	Overlord R4 S.à r.l
AlphaOne SICAV-FIS117255	Patrick REILES S.à r.l117227
Alpharma International (Luxembourg) S.à	PhotoTechLuxco 1 S.A
r.l	Piemont Investment S.A117243
Alphas Luxembourg S.A117244	Poleol
Alternative Investment Holding S.à r.l 117256	Precis S.A117228
Ambulances Taxis Winandy S. à r.l 117253	QD Europe (Chancery) S.à r.l
Amiral Holding117257	QM Properties 3 S.à r.l
Angola Growth Management S.A117252	QS PDI S.C.A. SICAR117242
Ares CSF Holdings S.à r.l	QS REP II SCA SIF
A. Schulman Holdings S.à.r.l 117256	Quilvest Private Equity117243
Avery Dennison Finance Luxembourg	Red Circle Ventures S.à r.l117232
S.à.r.l	Research Invest Protocol S.A117232
Axios Holdings S.à r.l	Ritzia Investments S.à r.l117232
Bolt Ventures S.à r.l	Russian Exchange Holding GP S.à r.l 117242
LVC Consult Luxembourg S.A	Samson International Holding S.A117228
Maschell International S.A 117262	Seconda Financial S.A
Mavi Invest Company S.à r.l	Stock Port International S.A117243
Med Company S.A	TransSport S.A
Mizzen Manager S.à r.l117258	UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA 117226
Molandi Holding S.A	XI Ganymede Luxco I S.à r.l
Mountain do Brasil117260	•



O.P.M. Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 100.905.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013116247/10.

(130141372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Opera Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 156.787.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116251/10.

(130140867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Overlord R4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 169.854.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Overlord R4 S.à r.l.

United International Management S.A. Référence de publication: 2013116252/11.

(130141359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

XI Ganymede Luxco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 179.440.

STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the seventeenth day of July.

Before Us M e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

- Warburg Pincus (Ganymede) Private Equity XI (Cayman), L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KYI-9001, Cayman Islands, and registered with the Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands under registration number WK-63843,

here represented by Me Anne-Laure GIRAUDEAU, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in New York, on July 16, 2013.

- Warburg Pincus Private Equity XI-B (Cayman), L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KYI-9001, Cayman Islands, and registered with the Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands under registration number WK-63933,

here represented by Me Anne-Laure GIRAUDEAU, prenamed, by virtue of a proxy, given in New York, on July 16, 2013.

- Warburg Pincus Private Equity XI-C, L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town,



Grand Cayman KYI-9001, Cayman Islands, and registered with the Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands under registration number WK-59424,

here represented by Me Anne-Laure GIRAUDEAU, prenamed, by virtue of a proxy, given in New York, on July 16, 2013.

- WP XI Partners (Cayman), L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KYI-9001, Cayman Islands, and registered with the Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands under registration number WK-63844,

here represented by Me Anne-Laure GIRAUDEAU, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in New York, on July 16, 2013.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, acting in their hereabove stated capacity, have requested the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which they declare organized and the articles of association of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

- Art. 1. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "XI Ganymede Luxco I S.à r.l." (hereinafter the "Company"), which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.
- **Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may borrow in any form and may issue any kind of notes, bonds and debentures and generally issue any debt, equity and/or hybrid securities in accordance with Luxembourg law.

The Company may further acquire and/or sell immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, as well as carry out all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg in foreign companies, the principal object of which is the acquisition, sale, development, promotion, management of lease of real estate property.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

- Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.
- **Art. 4.** The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same municipality, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or, in case of several managers of the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

B. Share capital - Shares

Art. 5. The Company's share capital is set at forty-three thousand United States Dollars (USD 43,000) represented by four million three hundred thousand (4,300,000) shares having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 6. The share capital may be modified at any time by approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

- **Art. 7.** The Company will recognize only one holder per share. Joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.
- **Art. 8.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the



share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

The Company may have one or several shareholders, with a maximum number of forty (40), unless otherwise provided by law.

- **Art. 9.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.
 - Art. 10. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 11. The Company is managed by a board of managers composed of one or more class A managers (the "Class A Managers") and one or more class B managers (the "Class B Managers"), who do not need to be shareholders, or by a sole manager.

Any reference made hereinafter to the "managers" shall be construed as a reference to the Class A Managers and/or the Class B Managers, depending on the context and as applicable.

The managers are appointed by the sole shareholder, or, as the case may be, the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

In case of a sole manager, the Company will be bound in all circumstances by the signature of such manager. In case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any Class A Manager together with the signature of any Class B Manager.

Art. 12. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers, which may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting. The chairman of the board of managers shall not have a casting vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

- **Art. 13.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.
- **Art. 14.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.



Art. 15. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

- **Art. 16.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.
- **Art. 17.** The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association. Save a higher majority being provided herein by Law, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise then by unanimous consent. Any other amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

Art. 18. The shareholders exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law. In case of a sole shareholder, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

- Art. 19. The Company's year commences on 1 st January of each year and ends on 31 st December of the same year.
- **Art. 20.** Each year on 31 st December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.
- **Art. 21.** Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

The board of managers is authorized to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient and in accordance with the provisions of the Law.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 22. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 23. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and payment

The four million three hundred thousand (4,300,000) shares issued have been subscribed as follows:

- two million eighty-nine thousand three hundred seventy (2,089,370) shares have been subscribed by Warburg Pincus (Ganymede) Private Equity XI (Cayman), L.P., aforementioned, for the price of twenty thousand eight hundred ninety-three United States Dollars and seventy cent (USD 20,893.70);
- one million eight hundred fourteen thousand one hundred seventy (1,814,170) shares have been subscribed by Warburg Pincus Private Equity XI-B (Cayman), L.P., aforementioned, for the price of eighteen thousand one hundred forty-one United States Dollars and seventy cent (USD 18,141.70);
- forty-two thousand five hundred seventy (42,570) shares have been subscribed by Warburg Pincus Private Equity XI-C, L.P., aforementioned, for the price of four hundred twenty-five United States Dollars and seventy cent (USD 425.70); and
- three hundred fifty-three thousand eight hundred ninety (353,890) shares have been subscribed by WP XI Partners (Cayman), L.P., aforementioned, for the price of three thousand five hundred thirty-eight United States Dollars and ninety cent (USD 3,538.90).

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of forty-three thousand United States Dollars (USD 43,000) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on 31 st December 2013.



Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company,

- Warburg Pincus (Ganymede) Private Equity XI (Cayman), L.P., aforementioned;
- Warburg Pincus Private Equity XI-B (Cayman), L.P., aforementioned;
- Warburg Pincus Private Equity XI-C, L.P., aforementioned; and
- WP XI Partners (Cayman), L.P., aforementioned.

representing together the entire share capital of the Company and having waived any notification requirement have passed the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company shall be at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.
- 2. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period:

Class A Managers:

- Timothy J. CURT, born in Connecticut, United States of America on 7 October 1963, with professional address at 450 Lexington Avenue, New York, NY 10017, United States of America;
- Tara O'NEILL, born in New York, United States of America on 19 March 1973, with professional address at 450 Lexington Avenue, New York, NY 10017, United States of America;
- Ute BRÄUER, born in Oberhausen, Germany on 1 December 1956, with professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg;

Class B Managers:

- Luca GALLINELLI, born in Florence, Italy, on 6 May 1964 with professional address at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg; and
- Smain BOUCHAREB, born in Mulhouse, France, on 19 August 1978 with professional address at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated first above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-sept juillet.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

ONT COMPARU:

- Warburg Pincus (Ganymede) Private Equity XI (Cayman) L.P., une société à responsabilité limitée organisée et existant selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social situé à Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KYI-9001, Îles Caïmans, enregistrée auprès du Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands sous le numéro WK-63843.

dûment représentée par Maître Anne-Laure GIRAUDEAU, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, le 16 juillet 2013.

- Warburg Pincus Private Equity XI-B (Cayman) L.P., une société à responsabilité limitée organisée et existant selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social situé à Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KYI-9001, Îles Caïmans, enregistrée auprès du Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands sous le numéro WK-63933.

dûment représentée par Maître Anne-Laure GIRAUDEAU, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à New York, le 16 juillet 2013.

- Warburg Pincus Private Equity XI-C L.P., une société à responsabilité limitée organisée et existant selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social situé à Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George



Town, Grand Cayman KYI-9001, Îles Caïmans, enregistrée auprès du Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands sous le numéro WK-59424.

dûment représentée par Maître Anne-Laure GIRAUDEAU, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à New York, le 16 juillet 2013.

- WP XI Partners (Cayman) L.P., une société à responsabilité limitée organisée et existant selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social situé à Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KYI-9001, Îles Caïmans, enregistrée auprès du Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands sous le numéro WK-63844.

dûment représentée par Maître Anne-Laure GIRAUDEAU, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à New York, le 16 juillet 2013.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les personnes comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elles souhaitent constituer avec les statuts suivants:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège social

- Art. 1 er . Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «XI Ganymede Luxco I S.à r.l.» (ciaprès la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.
- Art. 2. La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toute type et l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des titres obligataires, des obligations garanties, des lettres de change ainsi que généralement toute sorte de titres de participation, d'obligations et/ou d'obligations hybrides conformément au droit luxembourgeois.

La Société peut également acquérir et/ou vendre des biens immobiliers, et effectuer toutes les opérations liées à des biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, y compris la détention de participations directes ou indirectes dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont le principal objet est d'acquérir, de vendre, de développer, de promouvoir, de gérer ou de louer de biens immobiliers.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- **Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. Dans la même commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du gérant ou, dans les cas où il y a plusieurs gérants, du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tout autre pays par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, du conseil de gérance.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à quarante-trois mille Dollars Américains (USD 43.000) représenté par quatre millions trois cent mille (4.300.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0.01) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

La Société peut racheter ses propres parts conformément aux dispositions de la Loi.

- **Art. 7.** La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
- **Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément d'associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux associés



survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

La Société peut avoir un ou plusieurs associés avec un nombre maximal de quarante (40), sauf dispositions légales contraires.

- Art. 9. Le décès, l'interdiction, la dissolution, la faillite ou l'insolvabilité de l'un des associés ne saurait entraîner la dissolution de la Société.
- Art. 10. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'un ou de plusieurs gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et d'un ou de plusieurs gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»), qui n'ont pas besoin d'être associés, ou par un gérant unique.

Toute référence faite ci-après aux «gérants» devra être interprétée comme désignant les Gérants de Catégorie A et/ou les Gérants de Catégorie B, selon le contexte et tel qu'applicable.

Les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Ils peuvent être révoqués librement et à tout moment sans qu'il doive être justifié de raison particulière..

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance, a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour autoriser tous les actes et opérations conformes à son objet.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique. En cas de pluralité de gérants, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Art. 12. En cas de pluralité de gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance, qui pourra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance, mais en cas d'absence de celui-ci, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidencepro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres de façon continue et permettant une participation effective de toutes ces personnes à la réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion. En cas d'égalité des voix, le président n'a pas voix prépondérante.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire, l'ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

- **Art. 13.** Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président ou, par deux gérants. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.
 - Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.



Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle par rapport aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

- Art. 16. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.
- **Art. 17.** L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toute modification des statuts nécessite l'accord de (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 18. Les associés exercent les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la Loi. Dans le cas d'un associé unique, toute référence dans les présentes à «l'assemblée générale des associés» devra être interprétée comme désignant l'associé unique, selon le contexte et tel qu'applicable, et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

- Art. 19. L'année sociale de la Société commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de la même année.
- **Art. 20.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société. Chaque associé peut prendre communication de cet inventaire et du bilan au siège social de la Société.
- **Art. 21.** Chaque année, cinq pour cent (5%) des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution d'une réserve, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles et conformément à la Loi.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 22. En cas de dissolution de la Société, la Société sera liquidée par un ou plusieurs liquidateurs, qui ne se doivent pas d'être associés de la Société, nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour les besoins de la réalisation de l'actif et le paiement des dettes de la Société.

Le reliquat après paiement des dettes sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues par eux dans la Société.

Art. 23. Les associés se réfèrent, pour ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

Les quatre millions trois cent mille (4.300.000) parts sociales émises ont été souscrites comme suit:

- deux millions quatre-vingt-neuf mille trois cent soixante-dix (2.089.370) parts sociales ont été souscrites par Warburg Pincus (Ganymede) Private Equity XI (Cayman) L.P., susmentionné, pour un prix de vingt mille huit cent quatre-vingt-treize euros et soixante-dix centimes (EUR 20.893,70); et
- un million huit cent quatorze mille cent soixante-dix (1.814.170) parts sociales ont été souscrites par Warburg Pincus Private Equity XI-B (Cayman) L.P., susmentionné, pour un prix de souscription de dix-huit mille cent quarante et un euros et soixante-dix centimes (EUR 18.141,70); et
- quarante-deux mille cinq cent soixante-dix (42.570) parts sociales ont été souscrites par Warburg Pincus Private Equity XI-C L.P., susmentionné, pour un prix de souscription de quatre cent vingt-cinq euros et soixante-dix centimes (EUR 425,70); et
- trois cent cinquante-trois mille huit cent quatre-vingt-dix (353.890) parts sociales ont été souscrites par WP XI Partners (Cayman) L.P., susmentionné, pour un prix de souscription de trois mille cinq cent trente-huit euros et quatre-vingt-dix centimes (EUR [3.538,90).

Toutes les parts sociales souscrites ont été entièrement libérées par voie d'apport en numéraire, de sorte que le montant de quarante-trois mille Dollars Américains (USD 43.000) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de constitution et finira le 31 décembre 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution est évalué à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société,

- Warburg Pincus (Ganymede) Private Equity XI (Cayman), L.P., susmentionné;
- Warburg Pincus Private Equity XI-B (Cayman), L.P., susmentionné;
- Warburg Pincus Private Equity XI-C, L.P., susmentionné; et
- WP XI Partners (Cayman), L.P., susmentionné.

représentant ensemble l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé à toute convocation préalable, ont pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est établi au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.
- 2. Les personnes suivantes sont nommées gérantes de la Société pour une durée indéterminée:

Cérants A

- Timothy J. CURT, né au Connecticut, Etats-Unis d'Amérique, le 7 octobre 1963, ayant son adresse professionnelle au 450 Lexington Avenue, New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amérique;
- Tara O'NEILL, née à New York, Etats-Unis d'Amérique, le 19 mars 1973, ayant son adresse professionnelle au 450 Lexington Avenue, New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amérique;
- Ute BRÄUER, née à Oberhausen, Allemagne, le 1 décembre 1956, ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg;

Gérants B:

- Luca GALLINELLI, né à Florence, Italie, le 6 mai 1964, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg; et
- Smain BOUCHAREB, né à Mulhouse, France, le 19 août 1978, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande de la partie comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A.-L. GIRAUDEAU, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 juillet 2013. LAC/2013/34385. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013116417/439.

(130140859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 82.100.

Auszug aus dem Beschluss einer ausserordentlichen Gesellschafter Versammlung welche am 25.01.2013 stattfand.

Beschluss

Das Ausscheiden von Brain Burkholder, Administrateur, wird angenommen und die Entlassung wird mit sofortiger Wirkung bewilligt.

Als neue Administrateurin wird Frau Monette Windsor, geb. am 06.02.1974, UBS House, 227 Elgin Avenue, George Town, KY1 1103, Grand Cayman, Caymen Islands mit sofortiger Wirkung ernannt. Das Mandat ist gültig bis zum 25/01/2019.



Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 12.08.2013.

Référence de publication: 2013116392/16.

(130141061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Omnisource International S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 92.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116254/10.

(130141162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Orchis Developpement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 160.202.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013116257/10.

(130140861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Ost-Concept S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6871 Wecker, 4, Op Huefdreisch.

R.C.S. Luxembourg B 141.157.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 12 août 2013. Signature.

Référence de publication: 2013116258/10.

(130141088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Patrick REILES S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9696 Winseler, 87, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 142.948.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116261/10.

(130141020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

QS REP II SCA SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 167.057.

Extrait des résolutions prises à Luxembourg par le conseil de gérance de la société en date du 1 er août 2013

Le conseil de gérance décide de transférer le siège social de la Société du 84, Grand rue, L-1660 Luxembourg au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 1 ^{er} août 2013.

- Le siège social actuel de QS Rep S.à.r.l, gérant unique de la Société, sera le suivant: 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013116298/14.

(130141426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

PhotoTechLuxco 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 163.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013116262/10.

(130140738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Precis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 64.245.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013116266/10.

(130141037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Samson International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 57.151.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2013116332/11.

(130141150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

TransSport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9161 Ingeldorf, 49A, rue de la Sûre.

R.C.S. Luxembourg B 125.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013116376/10.

(130141152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

QM Properties 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.846.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 Juin 2013.

Jean-Jacques Josset

Gérant B

Référence de publication: 2013116290/13.

(130140892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.



QD Europe (Chancery) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 178.276.

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-first day of July.

Before Us Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

QD EUROPE S.A R.L., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 164.566 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Miss Rebecca Ballmann, employee, residing professionally at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg by virtue of a proxy given in Luxembourg on 30 July 2013.

Which proxy, after being signed "ne varieteur" by the mandatory and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party has requested the notary to enact the following:

- That "QD Europe (Chancery) S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 14 June 2013, not yet published at the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.
- That the share capital of the Company amounts to twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.00), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each.
 - That the appearing party is the sole shareholder of the Company.
 - That the appearing parties fixed the agenda as follows:

Agenda:

- 1. Changes of the corporate object of the Company so as to allow the acquisition, management and sale of real estate properties by the Company;
 - 2. Subsequent amendment of article 2 of the Articles of Association of the Company;
 - 3. Changes of the powers of representation of the Company with respect to circular resolutions;
 - 4. Subsequent amendment of the last paragraph of article 13 of the Articles of Association of the Company;
 - 5. Miscellaneous.

First resolution

The Sole Shareholder decides to change the corporate object of the Company so as to allow the acquisition, management and sale of real estate properties by the Company.

Second resolution

The Sole Shareholder decides furthermore to subsequently amend article 2 of the Articles of Association of the Company as follows:

" **Art. 2.** The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.

Another object of the Company is the acquisition, development, promotion, sale and management and/or lease for its own account of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all other operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in companies in Luxembourg or abroad, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties."



Third resolution

The Sole Shareholder decides to allow for all resolutions of the board of managers, which are passed by circular means when expressing approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, which are then confirmed in writing, to be signed jointly by at least 75% of the class A managers and by 100% of the class B managers.

Fourth resolution

The Sole Shareholder decides furthermore to subsequently amend the last paragraph of article 13 of the Articles of Association of the Company as follows:

" Art. 13. The resolutions of the board of managers shall be recorded in writing. The board of managers may, with the joint signature of at least 75% of the class A managers and 100% of the class B managers, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution."

There being nothing else on the agenda the meeting was closed.

Exbenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand one hundred (EUR 1,100.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having ben read to the mandatory of the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux-mil treize, le trente-et-un juillet.

Par-devant Nous, Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

A COMPARU:

QD EUROPE S.A R.L., une société à responsabilité limitée soumise au droit luxembourgeois, ayant son siège social à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164.566 Associé Unique»),

ici représentée par Mademoiselle Rebecca Ballmann, salariée, demeurant professionnellement à 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg le 30 juillet 2013.

Ladite procuration, après signature «ne varieteur» par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que QD Europe (Chancery) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 juin 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;
- Que le capital social de la société s'élève à douze mil cinq cents euros (EUR 12,500.00), représenté par douze mil cinq cent (12,500) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune;
 - Que le comparant est l'Associé Unique de la société;
 - Que le comparant a fixé l'ordre du jour comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Modification de l'objet social de la Société afin de permettre l'acquisition, la gestion et la vente de biens immobiliers par la Société;
 - 2. Modification subséquente de l'article 2 des statuts de la Société;
 - 3. Changement des pouvoirs de représentation de la société en vue des résolutions circulaires;
 - 4. Modification subséquente du dernier alinéa de l'article 13 des statuts de la société;
 - 5. Divers.

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'objet social de la Société afin de permettre l'acquisition, la gestion et la vente de biens immobiliers par la Société.



Deuxième résolution

L'Associé Unique décide également de modifier en conséquence l'article 2 des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

En particulier, la Société pourra fournier aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.

Un autre objet de la Société est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de propriétés immobilières pour son propre compte, que ce soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes les opérations relatives aux biens immobiliers, en ce compris la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet social est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter que toutes résolutions du conseil de gérance, qui sont prises par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, soient signées de manière conjointe par aux moins 75% des gérants de catégorie A et 100% des gérants de catégorie B.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide également de modifier en conséquent le dernier alinéa de l'article 13 des statuts de la société pour leur donner la teneur suivante:

« **Art. 13.** Le conseil de gérance pourra, avec la signature conjointe d'au moins 75% des gérants de catégorie A et 100% des gérants de catégorie B, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cent euros (EUR 1.100,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparantes, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Ballmann, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 01 août 2013. Relation: LAC/2013/36001. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 13 août 2013.

Référence de publication: 2013116901/153.

(130142112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

OneBewe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8821 Koetschette, 10, Zone Industrielle Riesenhaff.

R.C.S. Luxembourg B 171.778.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013116869/9.

(130142120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

Ritzia Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 166.416.

Il résulte des résolutions prises en date du 1 ^{er} août 2013 que le siège social de la Société est transféré avec effet au 1 ^{er} août 2013 de L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch à L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2013116918/11.

(130141611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

Research Invest Protocol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 142.102.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013116917/10.

(130142191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

Red Circle Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 179.481.

STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the twenty-third day of July.

Before Us Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), acting in replacement of his collegue Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), who last named shall remain depositary of the present deed.

There appeared:

- 1.- Mr Denis AVRILIONIS, engineer, born in Montpellier, on February 16 th , 1971, residing in L-5880 Hesperange, 147, Ceinure Um Schlass, and
- 2.- Mr Panagiotis KONSTANTINIDIS, engineer, born in Thessaloniki (Greece) on September 29 th , 1967, residing in L- 5842 Hesperange, 4, Am Weischbaendchen,

The appearing parties, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Red Circle Ventures S. à r.l. (hereafter the Company), which shall be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or



events have occurred or are imminent as determined in the sole discretion of the manager(s) and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

- 3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.
- 3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.
- 3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited duration.
- 4.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the shareholders of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 4.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The Company's corporate capital is set at twelve thousand four hundred euro (EUR 12,400) represented by twelve thousand four hundred (12,400) shares in registered form having a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- 6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is recognized per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.
 - 6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

The transfer of shares inter vivos to non- shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

- 6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.
 - 6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.



III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

- 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by the shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).
 - 7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Powers of the board of managers.

- 8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.
- 8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or in accordance with article 10.1 of the Articles.

Art. 9. Procedure.

- 9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.
- 9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.
- 9.3. No such convening notice is required if all members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers of the Company.
- 9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager as his proxy by phone, such appointment to be confirmed in writing subsequently.
- 9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.
- 9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

Art. 10. Representation.

- 10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single manager, or, in case the Company is managed by a board of managers, by the single signature of any manager of the Company.
- 10.2 The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles and within the limits of such power.

Art. 11. Liability of the managers.

- 11.1 The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.
- 11.2 To the extent permissible under Luxembourg law, the managers and other officers of the Company, as well as those persons to whom signatory powers have been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been managers, officers or delegatees of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or willful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.



11.3 To the extent permissible under Luxembourg law and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Law, a manager shall not be responsible for the acts, neglects or defaults of the other managers, or for any loss or damage caused by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall occur in the performance of their duties, except if the same results from or through his gross negligence or willful default.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

- 12.1. Without prejudice to articles 12.2 and 12.4 of these Articles, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings.
- 12.2. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution. The shareholders shall be consulted in writing in accordance with article 13.2 of these Articles and shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.
 - 12.3. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share is entitled to one vote.
- 12.4. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the single shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

Art. 13. Notices, Quorum, Majority and Voting proceedings.

- 13.1. The shareholders may be convened or consulted by any manager of the Company. The single manager, or as the case may be, the board of managers must convene or consult the shareholders following the request of shareholders representing more than one-half of the share capital of the Company.
- 13.2. The shareholders shall be convened or consulted in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.
- 13.3. Written notice of any meeting of the shareholders shall be given to all shareholders at least 8 (eight) days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting.
- 13.4. Meetings of the shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meetings.
- 13.5. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.
- 13.6. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person (who need not be a shareholder) as his proxy in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.
- 13.7. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than one-half of the share capital of the Company. If this figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.
- 13.8. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority (in number) of the shareholders owning at least three quarters of the share capital of the Company. However, in no case may the majority oblige any of the shareholders to increase his participation in the Company.
 - 13.9. The shareholders can only change the nationality of the Company by unanimous vote.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year and Annual general meeting.

- 14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of the same year.
- 14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders of the Company.
 - 14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.
- 14.4. If there are more than twenty-five shareholders, the annual general meeting of the shareholders shall be held at the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice, on the third Monday of June of each year at 10.00 a.m. and if such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.
- 14.5. If there are not more than twenty-five shareholders, the annual general meeting of the shareholders shall be held at such place and time as may be specified in the convening notice of the meeting which shall take place within the time limit set forth by the Law.



Art. 15. Statutory / External auditor.

- 15.1 If there are more than twenty-five shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commis-saire(s) aux comptes).
- 15.2 To the extent required by Law, the operations of the Company shall be supervised by one or several external auditors (réviseurs d'entreprises).
 - 15.3 The statutory/external auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.
- 15.4 The statutory/external auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office.

Art. 16. Allocation of Profits.

- 16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.
- 16.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.
 - 16.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
 - (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the shareholders of the Company;
 - (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened; and
- (v) should, after the close of the financial year, the amount available for distribution appear to be less than the amount distributed as an interim dividend, the relevant shareholders shall be required to refund the shortfall to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

- 17.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.
- 17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

18.1. Reference is made to the provisions of the Law and to any agreement which may be entered into among the shareholders from time to time (if any) for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2014.

Subscription - Payment

The by-laws were settled, the funders declared to subscribe the shares as follows:

Shareholder	Number of
	subscribed
	shares
1 Mr Denis AVRILIONIS	6,200
2 Mr Panagiotis KONSTANTINIDIS	6,200
Total:	12,400

All the shares have been paid up in cash so that the amount of twelve thousand four hundred euro (EUR 12,400.-) is at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-.



Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
- Mr Denis AVRILIONIS, engineer, born in Montpellier, on February 16 th , 1971, residing in L-5880 Hesperange, 147, Ceinure Um Schlass, and
- Mr Panagiotis KONSTANTINIDIS, engineer, born in Thessaloniki (Greece) on September 29 th , 1967, residing in L- 5842 Hesperange, 4, Am Weischbaendchen,
 - 2. The registered office of the Company is set at L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties who signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-trois juillet.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg) agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-duché de Luxembourg), lequel dernier restera dépositaire de la minute.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Denis AVRILIONIS, ingénieur, né à Montpellier, le 16 février 1971, demeurant à L-5880 Hesperange, 147, Ceinure Um Schlass, et
- 2.- Monsieur Panagiotis KONSTANTINIDIS, ingénieur, né à Thessaloniki (Grèce) le 29 septembre 1967demeurant à L- 5842 Hesperange, 4, Am Weischbaendchen,

Lesquelles parties comparantes ont requis le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination Red Circle Ventures S. à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présent statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Commune de Niederan-ven (Grand-Duché de Luxembourg). Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique, ou le cas échéant, par le conseil de gérance. Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents déterminés à la discrétion du(des) gérant(s), et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toutes sociétés ou entreprises. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.



- 3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.
- 3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

Art. 4. Durée.

- 4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 4.3 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par douze mille quatre cents (12.400) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par résolution des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- 6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
 - 6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

La cession de parts sociales (inter vivos) à des non associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Une cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec l'article 1690 du code civil.

Pour toutes les autres questions, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

- 6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté par chaque associé qui le désire.
 - 6.5. La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

- 7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par les associés, qui fixeront la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est (ne sont) pas nécessairement associé(s).
- 7.2 Les gérants sont révocables à n'importe quel moment ad nutum (sans justifier d'une raison) par une résolution des associés.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux associés seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.
- 8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou conformément à l'article 10.1 des Statuts.



Art. 9. Procédure.

- 9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2. Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingtquatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans la convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord écrit de chaque membre du conseil de gérance de la Société soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions se tenant à une heure et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté par résolution du conseil de gérance de la Société.
- 9.4. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance en nommant par écrit, soit en original ou par téléfax, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut également nommer un autre gérant comme son mandataire par téléphone, mais cette nomination devra ensuite être confirmée par écrit.
- 9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix exprimées. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.
- 9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.
- 9.7. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valable et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, confirmées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

Art. 10. Représentation.

- 10.1 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature du gérant unique, ou si la Société est gérée par un conseil de gérance, par la signature individuelle de chaque gérant de la Société.
- 10.2 La Société sera en outre engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément à l'article 8.2. des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

- 11.1 Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.
- 11.2 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les gérants et autres fondés de pouvoir de la Société, ainsi que toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de gérants, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ces personnes peuvent jouir.
- 11.3 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, et sauf dans les cas prévus à l'article 59 paragraphe 2 de la Loi, un gérant ne sera pas responsable des actes, négligences ou manquements des autres gérants, ou pour toute perte ou tout dommage causés par une erreur de jugement ou inadvertance de leur part, ou pour toute autre perte, dommage ou préjudice quelle qu'il soit qui surviendrait lors de l'exécution de son mandat, sauf si cela résulte de, ou est causé par, une faute lourde ou manquement dolosif lui incombant.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. Sans préjudice des articles 12.2 et 12.4 des présents Statuts, les résolutions des associés sont adoptées en assemblées générales.



- 12.2. Si le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire. Les associés seront consultés par écrit conformément à l'article 13.2 des présents Statuts et exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, confirmées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.
- 12.3 Chaque associé a des droits de vote proportionnellement au nombre de parts détenues par celui-ci. Chaque part sociale donne droit à un vote.
- 12.4 L'associé unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique sont consignées en procès-verbaux ou rédigées par écrit.

Art. 13. Convocations, Quorum, Majorité et Procédure de vote.

- 13.1 Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant de la Société. Le gérant unique, ou le cas échéant, le conseil de gérance doit convoquer ou consulter les associés à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.
- 13.2 Les associés sont convoqués ou consultés par écrit, soit en original ou par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.
- 13.3 Une convocation écrite à toute assemblée des associés sera donnée à tous les associés au moins 8 (huit) jours avant la date fixée de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera précisée dans la convocation de ladite assemblée.
- 13.4 Les assemblées des associés de la Société seront tenues aux lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.
- 13.5 Si tous les associés de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des associée et se considèrent euxmêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.
- 13.6 Un associé peut prendre part à toute assemblée générale des associés de la Société en désignant une autre personne comme mandataire (associé ou non) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.
- 13.7 Les décisions collectives ne sont valablement prises que dans la mesure où elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si ce chiffre n'est pas atteint à la première assemblée ou première consultation écrite, les associés seront convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- 13.8 Cependant, les résolutions pour modifier les Statuts ou pour dissoudre et liquider la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société. Cependant, en aucun cas la majorité peut obliger un des associés à augmenter sa participation dans la Société.
 - 13.9 Les associés peuvent changer la nationalité de la Société uniquement par vote unanime.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

- 14.1 L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.
- 14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérant(s), auditeur(s) (s'il y en a) et des associés de la Société.
 - 14.3 Tout associé peut prendre connaissance de ces inventaire et bilan au siège social de la Société.
- 14.4 Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq associés, l'assemblée générale annuelle des associés sera tenue au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que précisé dans la convocation, le troisième lundi du mois de juin à 10h00 du matin et si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.
- 14.5 Si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq associés, l'assemblée générale des associés se tiendra au lieu et heure indiqués dans la convocation respective de l'assemblée.

Art. 15. Commissaire aux comptes / Réviseur d'entreprise.

- 15.1 Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq associés, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- 15.2 Dans la mesure requise par la Loi, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises.
- 15.3 Le(s) commissaire(s) aux comptes/réviseur(s) d'entreprises sera (seront) élu(s) pour une durée maximum de 6 ans et sera (seront) rééligibles.
- 15.4 Le(s) commissaire(s) aux comptes / réviseur(s) d'entreprises se-ra(seront) nommé(s) par l'assemblée générale des associés de la Société qui déterminera leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat.



Art. 16. Affectation des bénéfices.

- 16.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel qu'augmenté ou réduit selon l'article 5 des Statuts.
- 16.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle pourra en particulier allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.
 - 16.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (i) un état des comptes ou un inventaire ou un rapport est établi par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) cet état des comptes, inventaire ou rapport montre que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
 - (iii) la décision de payer des dividendes intérimaires est adoptée par les associés de la Société; et
 - (iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés;
- (v) si, après la clôture de l'exercice social, le montant disponible à la distribution apparaît inférieur au montant distribué en tant que dividende intérimaire, les associés seront tenus de reverser la différence à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

- 17.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la Loi ou la décision des associés, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.
- 17.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Associés proportionnellement au nombre d'actions détenues par chaque associé dans la Société.

VII. Dispositions générales

18.1. Il est fait référence aux dispositions de la Loi et à tout contrat qui peut être conclu entre les associés de temps à autre (le cas échéant) pour tous les points qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces présents Statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2014.

Souscription et Libération

Les statuts ainsi arrêtés, les fondateurs ont déclaré souscrire les parts sociales comme suit: Souscripteur

de parts	
sociales	
souscrites	
6.200	

Nombre

 1.- Monsieur Denis AVRILIONIS
 6.200

 2.- Monsieur Panagiotis KONSTANTINIDIS
 6.200

 Total
 12.400

Toutes les parts sociales ont été libérées en espèces de sorte que le montant de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à 1.200,- EUR.

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants pour une durée indéterminée:
- Monsieur Denis AVRILIONIS, ingénieur, né à Montpellier, le 16 février 1971, demeurant à L-5880 Hesperange, 147, Ceinure Um Schlass, et
- Monsieur Panagiotis KONSTANTINIDIS, ingénieur, né à Thessaloniki (Grèce) le 29 septembre 1967demeurant à L-5842 Hesperange, 4, Am Weischbaendchen,
 - 2. Le siège social de la Société est établi à L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Denis AVRILIONIS, Panagiotis KONSTANTINIDIS, Paul DECKER.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 juillet 2013. Relation GRE/2013/3137. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 13 août 2013.

Référence de publication: 2013116916/537.

(130142194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

Russian Exchange Holding GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 168.243.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 août 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013116919/11.

(130141718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

QS PDI S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 133.724.

Extrait des résolutions prises à Luxembourg par le conseil de gérance de la société en date du 1 er août 2013

Le conseil de gérance décide de transférer le siège social de la Société du 84, Grand rue, L-1660 Luxembourg au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 1 er août 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013116906/11.

(130141699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

Poleol, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 157.217.

Extrait des résolutions prises par les Associés

- La démission de Madame Isabelle SCHUL de son mandat de Gérante avec effet au 25 juillet 2013 est acceptée.
- Madame Martine STIEVEN, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L- 2086 Luxembourg est nommée Gérante en son remplacement.

Certifié sincère et conforme

POLEOL

Signatures

Référence de publication: 2013116894/14.

(130142044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.



Piemont Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 114.765.

Les comptes annuels au 31.10.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12.03.2013.

Pour: PIEMONT INVESTMENT S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Johanna Tenebay / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013116892/15.

(130142015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

Quilvest Private Equity, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 172.256.

Extrait des résolutions prises à Luxembourg par le conseil de gérance de la société en date du 1 er août 2013

Le conseil de gérance décide de transférer le siège social de la Société du 84, Grand rue, L-1660 Luxembourg au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 1 er août 2013.

- Le siège social actuel de Quilvest & Partners, associé unique de la Société, sera le suivant: 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- L'adresse professionnelle actuelle de Monsieur Jean-Benoît LACHAISE, gérant de la Société, est la suivante: 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- L'adresse professionnelle actuelle de Monsieur Eric TRIESTINI, gérant de la Société, est la suivante: 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- L'adresse professionnelle actuelle de Monsieur Daniel DINE, gérant de la Société, est la suivante: 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013116911/19.

(130141555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

Stock Port International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 69.662.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 9 août 2013

Première résolution

L'Assemblée a décidé de révoquer avec effet immédiat M. Claude Zimmer et M. Sibrand van Roijen de leur mandat d'administrateur.

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé de nommer avec effet immédiat en tant que nouveaux administrateurs:

- M. Hans Pieterman, ayant son adresse professionnelle au 162, Jan van Rijswijcklaan, B-2020 Antwerpen;
- Centennial Management N.V., ayant son siège au Landhuis Joonchi, Kaya Richard J. Beaujon z/n, Willemstad, Curaçao. M. Gregory Elias, ayant son adresse professionnelle au Landhuis Joonchi, Kaya Richard J. Beaujon z/n, Willemstad, Curaçao, est nommé représentant permanent pour la société Centennial Management N.V..

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2013.

Référence de publication: 2013116975/20.

(130142017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.



Advanced Oeno Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 83.385.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013119153/10.

(130145098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

Akston Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 135.625.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013119156/10.

(130145312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

AB Foods Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 587.603.200,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 89.457.

Les comptes annuels au 15 Septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2013.

Référence de publication: 2013119149/10.

(130145157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

Alphas Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 158.569.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2013119159/10.

(130144921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

Alpharma International (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue J.P. Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 113.091.

EXTRAIT

Il résulte du transfert de parts réalisé en date du 17 janvier 2013 que la société Alpharma Bermuda GP transfère toutes les parts sociales qu'elle détient dans la Société à la société Pfizer Holdings International Luxembourg (PHIL) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 93.646, ayant son siège social au 51 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2013.

Référence de publication: 2013119158/14.

(130144892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.



Aerotec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6240 Graulinster, 12, rue d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 151.355.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zwei tausend dreizehn, den dreizehnten August.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitze in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

IST ERSCHIENEN:

Herr Marc KÖN, Leichtflugzeugbauer, wohnhaft in D-54518 Sehlem, Auf dem Altengarten 2a.

Welcher Komparent den instrumentierenden Notar ersuchte nachstehende Erklärungen und Feststellungen zu beurkunden wie folgt:

- I.- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung AEROTEC S.à r.l., mit Sitz in L-6240 Graulinster, 12, rue d'Echternach, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 151.355 (NIN 2010 2402 961) gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 28. Januar 2010, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 635 vom 25. März 2010.
- II.- Dass das Kapital der Gesellschaft sich augenblicklich auf zwölf tausend fünf hundert Euro (€ 12.500.-) beläuft, eingeteilt in ein hundert (100) Anteile von je ein hundert fünfundzwanzig Euro (€ 125.-).
 - III.- Dass die Gesellschaft AEROTEC S.à r.l. in keinen Rechtsstreit verwickelt ist.
- IV.- Dass die Gesellschaftsanteile weder verpfändet noch durch Dritte belastet sind, noch Dritte irgendwelche Rechte darauf geltend machen können.
 - V.- Dass die Gesellschaft nicht im Besitz von Immobilien und/oder Immobilienanteilen ist.
 - VI.- Dass mit Ausnahme der Kosten der gegenwärtigen Auflösung, alle Schulden der Gesellschaft bezahlt sind.
- VII.- Dass der Komparent der alleinige Eigentümer dieser Anteile ist und dass er nach eingehender Belehrung die folgenden Beschlüsse gefasst hat:

Erster Beschluss

Die Gesellschaft AEROTEC S.à r.l. wird mit Wirkung zum heutigen Tage an aufgelöst.

Zweiter Beschluss

Die Aktiva und die Passiva der Gesellschaft werden von dem alleinigen Anteilinhaber persönlich übernommen.

Dritter Beschluss

Dem Geschäftsführer wird volle Entlastung für die Ausübung seines Mandats betreffend die Geschäftsführung erteilt.

Vierter Beschluss

Die Bücher und Dokumente der Gesellschaft werden während fünf Jahren an folgender Adresse aufbewahrt werden: D-54518 Sehlem, Auf dem Altengarten, 2a.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung hat der Komparent die gegenwärtige Urkunde zusammen mit dem handelnden Notar unterschrieben.

Gezeichnet: M. KÖN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 14 août 2013. Relation: ECH/2013/1545. Reçu soixante-quinze euros (75,-€).

Le Receveur (signé): J.-M- MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 21. August 2013.

Référence de publication: 2013119154/45.

(130145525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

Axios Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 136.894.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Référence de publication: 2013119145/9.

(130145195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

AB Acquisitions Luxco 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 2.517.108.373,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund. R.C.S. Luxembourg B 146.217.

In the year two thousand and thirteen on the twentieth day of August, at 3.00/p.m.

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of AB Acquisitions Luxco 4 S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B. 146217, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner dated 14 May 2009, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated 9 June 2009 number 1135 page 54468. The Articles have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 31 January 2013 and published in the Mémorial C dated 25 March 2013 number 720 page 34534.

Mr Charles KRIER, lawyer, whose professional address is in Luxembourg, acted as Chairman of the meeting with the consent of the meeting.

The Chairman appointed Mrs Rachel UHL, lawyer, whose professional address is in Luxembourg, to act as Secretary. The meeting elected Mrs Rachel UHL, prenamed, to act as Scrutineer.

These appointments having been made, the Chairman declared that:

- I. The names of the shareholders represented at the meeting by proxies (the "Shareholders") and the number of shares held by them are shown on an attendance list. This attendance list, signed by or on behalf of the Shareholders, the Notary, the Chairman, Scrutineer and Secretary, together with the proxy forms, signed ne varietur by the shareholders represented at the meeting by proxyholders, the Notary and the Chairman, Scrutineer and Secretary, shall remain annexed to the present deed and shall be registered with it.
- II. The attendance list shows that shareholders holding two billion sixty million eight hundred and seventy thousand eight hundred and eighty-four (2,060,870,884) shares representing the whole share capital of the Company are represented at the meeting by proxies. All the Shareholders have declared that they have been sufficiently informed of the agenda of the meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities. The meeting is therefore properly constituted and can validly consider all items of the agenda.
 - III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1. Capital increase by an amount of one hundred and twenty-eight million sixty-five thousand six hundred and eighty-six British Pounds (GBP 128,065,686.-) so as to raise it from its current amount of two billion sixty million eight hundred and seventy thousand eight hundred and eighty-four British Pounds (GBP 2,060,870,884.-) to two billion one hundred and eighty-eight million nine hundred and thirty-six thousand five hundred and seventy British Pounds (GBP 2,188,936,570.-) by creating and issuing one hundred and twenty- eight million sixty-five thousand six hundred and eighty-six (128,065,686) new shares each with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) and the rights and obligations set out in the Articles (collectively referred as the "New Shares 1") through a contribution in kind.
 - Subscription and payment of the New Shares 1.
 - 2. Decision to subsequently amend the first paragraph of article 6 of the Articles (share capital).
- 3. Capital increase by an amount of twenty eight million one hundred and seventy-one thousand eight hundred and eight British Pounds (GBP 28,171,808.-) so as to raise it from its current amount of two billion one hundred and eighty-eight million nine hundred and thirty-six thousand five hundred and seventy British Pounds (GBP 2,188,936,570.-) to two billion two hundred and seventeen million one hundred and eight thousand three hundred and seventy-eight British Pounds (GBP 2,217,108,378.-) by creating and issuing twenty-eight million one hundred and seventy-one thousand eight hundred and eight (28,171,808) new shares each with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) and the rights and obligations set out in the Articles (collectively referred as the "New Shares 2") through a contribution in kind.
 - Subscription and payment of the New Shares 2.
 - 4. Adjournment and subsequent continuation of the meeting.
 - 5. Decision to subsequently amend article 6 of the Articles and to add new paragraphs (share capital).
- 6. Capital increase by an amount of three hundred million British Pounds (GBP 300,000,000.-) so as to raise it from its current amount of two billion two hundred and seventeen million one hundred and eight thousand three hundred and



seventy-eight British Pounds (GBP 2,217,108,378.-) to two billion five hundred and seventeen million one hundred and eight thousand three hundred and seventy-eight British Pounds (GBP 2,517,108,378.-) by creating and issuing three hundred million (300,000,000) new shares each with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) and the rights and obligations set out in the Articles (collectively referred as the "New Shares 3") through a contribution in kind.

- Subscription and payment of the New Shares 3.
- 7. Decision to subsequently amend article 6.1 of the Articles (share capital).
- 8. Miscellaneous.

After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred and twenty-eight million sixty-five thousand six hundred and eighty-six British Pounds (GBP 128,065,686.-) so as to raise it from its current amount of two billion sixty million eight hundred and seventy thousand eight hundred and eighty-four British Pounds (GBP 2,060,870,884.-) to two billion one hundred and eighty-eight million nine hundred and thirty-six thousand five hundred and seventy British Pounds (GBP 2,188,936,570.-) by creating and issuing one hundred and twenty-eight million sixty-five thousand six hundred and eighty-six (128,065,686) new shares each with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) and the rights and obligations set out in the Articles (collectively referred as the "New Shares 1") through a contribution in kind.

Subscription and payment

AB Acquisitions Luxco 3A S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 129312, declares to subscribe for all the New Shares 1 through a contribution in kind amounting to one hundred and twenty-eight million sixty-five thousand six hundred and eighty-six British Pounds (GBP 128,065,686.-) and consisting of uncontested and freely transferable claims held by AB Acquisitions Luxco 3A S.à r.l. against the Company (the "Contribution 1").

The total contribution of an amount of one hundred and twenty-eight million sixty-five thousand six hundred and eighty-six British Pounds (GBP 128,065,686.-), corresponding to the Contribution 1, is entirely allocated to the share capital of the Company.

As it appears from the valuation report presented to the notary, the board of managers of the Company has valued the Contribution 1 at one hundred and twenty-eight million sixty-five thousand six hundred and eighty-six British Pounds (GBP 128,065,686.-), such amount corresponding to at least the nominal value of the New Shares 1.

The proof of the existence and of the value of the Contribution 1 has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

Further to the previous resolution, the Shareholders resolve to amend article 6, first paragraph of the Articles (share capital) which shall read as follows:

" Art. 6. The Company's share capital is set at two billion one hundred and eighty-eight million nine hundred and thirty-six thousand five hundred and seventy British Pounds (GBP 2,188,936,570.-) represented by two billion one hundred and eighty-eight million nine hundred and thirty-six thousand five hundred and seventy (2,188,936,570) shares of one British Pound (GBP 1.-) each."

Third resolution

The Shareholders further resolve to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-eight million one hundred and seventy-one thousand eight hundred and eight British Pounds (GBP 28,171,808.-) so as to raise it from its current amount of two billion one hundred and eighty-eight million nine hundred and thirty-six thousand five hundred and seventy British Pounds (GBP 2,188,936,570.-) to two billion two hundred and seventeen million one hundred and eight thousand three hundred and seventy-eight British Pounds (GBP 2,217,108,378.-) by creating and issuing twenty-eight million one hundred and seventy-one thousand eight hundred and eight (28,171,808) new shares each with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) and the rights and obligations set out in the Articles (collectively referred as the "New Shares 2") through a contribution in kind.

Subscription and payment

AB Acquisitions Luxco 3A S.a r.l., prenamed, declares to subscribe for all the New Shares 2 through a contribution in kind amounting to twenty eight million one hundred and seventy-one thousand eight hundred and eight British Pounds (GBP 28,171,808.-) and consisting of uncontested and freely transferable claims held by AB Acquisitions Luxco 3A S.a r.l. (the "Contribution 2").

The total contribution of an amount of twenty eight million one hundred and seventy-one thousand eight hundred and eight British Pounds (GBP 28,171,808.-), corresponding to the Contribution 2, is entirely allocated to the share capital of the Company.



As it appears from the valuation report presented to the notary, the board of managers of the Company has valued the Contribution 2 at twenty eight million one hundred and seventy-one thousand eight hundred and eight British Pounds (GBP 28,171,808.-), such amount corresponding to at least the nominal value of the New Shares 2.

The proof of the existence and of the value of the Contribution 2 has been produced to the undersigned notary.

Fourth resolution

Further to the previous resolutions, the Shareholders resolve to amend article 6, (share capital) and to add new paragraphs which shall read as follows:

" Art. 6.

- 6.1 The Company's share capital is set two billion two hundred and seventeen million one hundred and eight thousand three hundred and seventy-eight British Pounds (GBP 2,217,108,378.-) represented by two billion two hundred and seventeen million one hundred and eight thousand three hundred and seventy-eight (2,217,108,378) shares of one British Pound (GBP 1.-) each."
- 6.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915 and as amended from time to time and these articles of association.
- 6.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Board of Manager(s) subject to the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915 and as amended from time to time and these articles of association. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.
 - 6.4 All shares have equal rights.
- 6.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its shares subject to the availability of funds determined by the Board of Managers or the Sole Manager on the basis of relevant interim accounts.
 - 6.6 Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

The Shareholders request the adjournment of the meeting for 15 minutes.

The Chairman hereby declares the meeting adjourned at 3.15 p.m.

During the adjournment, shareholder's resolutions of AB Acquisitions Luxco 6 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 173851 were taken.

The Chairman declares the continuation of the meeting at 3.30 p.m.

Fifth resolution

The Shareholders further resolve to increase the share capital of the Company by an amount of three hundred million British Pounds (GBP 300,000,000.-) so as to raise it from its current amount of two billion two hundred and seventeen million one hundred and eight thousand three hundred and seventy-eight British Pounds (GBP 2,217,108,378.-) to two billion five hundred and seventeen million one hundred and eight thousand three hundred and seventy-eight British Pounds (GBP 2,517,108,378.-) by creating and issuing three hundred million (300,000,000) new shares each with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) and the rights and obligations set out in the Articles (collectively referred as the "New Shares 3") through a contribution in kind.

Subscription and payment

AB Acquisitions Luxco 6 S.à r.l. prenamed, declares to subscribe for all the New Shares 3 through a contribution in kind amounting to three hundred million British Pounds (GBP 300,000,000.-) and consisting of uncontested and freely transferable claims held by AB Acquisitions Luxco 6 S.a r.l. (the "Contribution 3").

The total contribution of an amount of three hundred million British Pounds (GBP 300,000,000.-), corresponding to the Contribution 3, is entirely allocated to the share capital of the Company.

As it appears from the valuation report presented to the notary, the board of managers of the Company has valued the Contribution 3 at three hundred million British Pounds (GBP 300,000,000.-), such amount corresponding to at least the nominal value of the New Shares 3.

The proof of the existence and of the value of the Contribution 3 has been produced to the undersigned notary.

Sixth resolution

Further to the previous resolutions, the Shareholders resolve to amend article 6.1 (share capital) which shall read as follows:



" Art. 6.

6.1 The Company's share capital is set at two billion five hundred and seventeen million one hundred and eight thousand three hundred and seventy-eight British Pounds (GBP 2,517,108,378.-) represented two billion five hundred and seventeen million one hundred and eight thousand three hundred and seventy-eight (2,517,108,378) shares of one British Pound (GBP 1.-) each."

The meeting closed at 3.45 p.m.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to twelve thousand euros.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingtième jour d'août, à 15.00 heures.

Par-devant le soussigné Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés d' AB Acquisitions Luxco 4 S.à r.l. (ci-après, la "Société"), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.146217, constituée par un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, en date du 14 mai 2009, dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") en date du 9 juin 2009 numéro 1135 page 54468. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois selon un acte du notaire soussigné en date du 31 janvier 2013 et ont été publiés au Mémorial C en date du 25 mars 2013 numéro 720 page 34534.

Monsieur Charles KRIER, juriste, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, a agi en tant que Président de l'assemblée avec l'accord de l'assemblée.

Le Président a nommé Madame Rachel UHL, juriste, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, pour agir en tant que Secrétaire.

L'assemblée a élu Madame Rachel UHL, prénommée, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, pour agir en tant que Scrutateur.

Ces nominations ayant été effectuées, le Président a déclaré que:

- I. Les noms des associés représentés à l'assemblée en vertu des procurations (les "Associés") et le nombre de parts sociales détenues par eux sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, signée par ou au nom des Associés, le Notaire, le Président, le Scrutateur et le Secrétaire, ensemble avec les formulaires de procuration, signés ne varietur par les associés représentés à l'assemblée par des mandataires, le Notaire et le Président, le Scrutateur et le Secrétaire, devront rester annexées au présent acte et devront être enregistrés avec lui.
- II. Il ressort de la liste de présence que les associés détenant deux milliards soixante millions huit cent soixante-dix mille huit cent quatre-vingt-quatre (2.060.870.884) parts sociales représentant la totalité du capital social de la Société sont représentés à l'assemblée par des mandataires. Tous les Associés ont déclaré avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour de l'assemblée en avance et ont renoncé aux exigences et formalités de convocation. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.
 - III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1. Augmentation du capital social d'un montant de cent vingt- huit millions soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-six Livres Sterling (GBP 128.065.686,-) afin de le porter de son montant actuel de deux milliards soixante millions huit cent soixante-dix mille huit cent quatre-vingt-quatre Livres Sterling (GBP 2.060.870.884,-) à deux milliards cent quatre-vingt-huit millions neuf cent trente-six mille cinq cent soixante-dix Livres Sterling (GBP 2.188.936.570,-) en créant et émettant cent vingt-huit millions soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-six (128.065.686) nouvelles parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) et les droits et obligations définis dans les Statuts (collectivement dénommées les "Nouvelles Parts Sociales 1") par un apport en nature.
 - Souscription et paiement des Nouvelles Parts Sociales 1.
 - 2. Décision de modifier en conséquence le premier paragraphe de l'article 6 des Statuts (capital social).
- 3. Augmentation du capital social d'un montant de vingt-huit millions cent soixante et onze mille huit cent huit Livres Sterling (GBP 28.171.808,-) afin de le porter de son montant actuel de deux milliards cent quatre-vingt-huit millions neuf



cent trente-six mille cinq cent soixante-dix Livres Sterling (GBP 2.188.936.570,-) à deux milliards deux cent dix-sept millions cent huit mille trois cent soixante-dix-huit Livres Sterling (GBP 2.217.108.378,-) en créant et émettant vingt-huit millions cent soixante et onze mille huit cent huit (28.171.808) nouvelles parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) et les droits et obligations définis dans les Statuts (collectivement dénommées les "Nouvelles Parts Sociales 2") par un apport en nature.

- Souscription et paiement des Nouvelles Parts Sociales 2.
- 4. Ajournement et reprise subséquente de l'assemblée générale.
- 5. Décision de modifier en conséquence l'article 6 des Statuts (capital social) et d'ajouter de nouveaux paragraphes.
- 6. Augmentation du capital social d'un montant de trois cent millions Livres Sterling (GBP 300.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel de deux milliards deux cent dix-sept millions cent huit mille trois cent soixante-dix-huit Livres Sterling (GBP 2.217.108.378-) à deux milliards cinq cent dix-sept millions cent huit mille trois cent soixante-dix-huit Livres Sterling (GBP 2.517.108.378) en créant et émettant trois cent millions (300.000.000) nouvelles parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) et les droits et obligations définis dans les Statuts (collectivement dénommées les "Nouvelles Parts Sociales 3") par un apport en nature.
 - Souscription et paiement des Nouvelles Parts Sociales 3.
 - 7. Décision de modifier en conséquence l'article 6.1 des Statuts (capital social).
 - 8. Divers.

Après délibération attentive, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent vingt-huit millions soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-six Livres Sterling (GBP 128.065.686,-) afin de le porter de son montant actuel de deux milliards soixante millions huit cent soixante-dix mille huit cent quatre-vingt-quatre Livres Sterling (GBP 2.060.870.884,-) à deux milliards cent quatre-vingt-huit millions neuf cent trente-six mille cinq cent soixante-dix Livres Sterling (GBP 2.188.936.570,-) en créant et émettant cent vingt-huit millions soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-six (128.065.686) nouvelles parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) et les droits et obligations définis dans les Statuts (collectivement dénommées les "Nouvelles Parts Sociales 1") par un apport en nature.

Souscription et paiement

AB Acquisitions Luxco 3A S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129312, déclare souscrire à toutes les Nouvelles Parts Sociales 1 par un apport en nature d'un montant total de cent vingt-huit millions soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-six Livres Sterling (GBP 128.065.686,-) et consistant en des créances incontestées et librement transmissibles détenues par AB Acquisitions Luxco 3A S.à r.l. contre la Société (l'"Apport 1").

L'apport total d'un montant de cent vingt-huit millions soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-six Livres Sterling (GBP 128.065.686,-) correspondant à l'Apport 1, est entièrement alloué au capital social de la Société.

Ainsi qu'il apparaît du rapport d'évaluation présenté au notaire, le conseil de gérance de la Société a évalué l'Apport 1 à cent vingt-huit millions soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-six Livres Sterling (GBP 128.065.686,-), un tel montant correspondant au moins à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales 1.

La preuve de l'existence et de la valeur de l'Apport 1 a été produite au notaire soussigné.

Seconde résolution

Suite à la résolution précédente, les Associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des Statuts (Capital Social) qui devra désormais se lire comme suit:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux milliards cent quatre-vingt-huit millions neuf cent trente-six mille cinq cent soixante-dix Livres Sterling (GBP 2.188.936.570,-) représenté par deux milliards cent quatre-vingt-huit millions neuf cent trente-six mille cinq cent soixante-dix (2.188.936.570) parts sociales, d'une valeur d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune."

Troisième résolution

Les Associés décident également d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt-huit millions cent soixante et onze mille huit cent huit Livres Sterling (GBP 28.171.808,-) afin de le porter de son montant actuel de deux milliards cent quatre-vingt-huit millions neuf cent trente-six mille cinq cent soixante-dix Livres Sterling (GBP 2.188.936.570,-) à deux milliards deux cent dix-sept millions cent huit mille trois cent soixante-dix-huit Livres Sterling (GBP 2.217.108.378,-) en créant et émettant vingt-huit millions cent soixante et onze mille huit cent huit (28.171.808) nouvelles parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) et les droits et obligations définis dans les Statuts (collectivement dénommées les "Nouvelles Parts Sociales 2") par un apport en nature.



Souscription et paiement

AB Acquisitions Luxco 3A S.à r.l., prénommée, déclare souscrire à toutes les Nouvelles Parts Sociales 2 par un apport en nature d'un montant total de vingt-huit millions cent soixante et onze mille huit cent huit Livres Sterling (GBP 28.171.808,-) et consistant en des créances incontestées et librement transmissibles détenues par AB Acquisitions Luxco 3A S.à r.l. (l'"Apport 2").

L'apport total d'un montant de vingt-huit millions cent soixante et onze mille huit cent huit Livres Sterling (GBP 28.171.808,-) correspondant à l'Apport 2, est entièrement alloué au capital social de la Société.

Ainsi qu'il apparaît du rapport d'évaluation présenté au notaire, le conseil de gérance de la Société a évalué l'Apport 2 à vingt-huit millions cent soixante et onze mille huit cent huit Livres Sterling (GBP 28.171.808,-), un tel montant correspondant au moins à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales 2.

La preuve de l'existence et de la valeur de l'Apport 2 a été produite au notaire soussigné.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 6 des Statuts (Capital Social) et d'ajouter de nouveaux paragraphes, qui devra désormais se lire comme suit:

" Art. 6.

- 6.1 Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux milliards deux cent dix-sept millions cent huit mille trois cent soixante-dix-huit Livres Sterling (GBP 2.217.108.378,-) représenté par deux milliards deux cent dix-sept millions cent huit mille trois cent soixante-dix-huit (2.217.108.378) parts sociales, d'une valeur d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune.
- 6.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute part sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée de temps à autre et des présents statuts.
- 6.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de parts sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions sur un plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée de temps à autre et des présents statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin d'allouer tout montant contribué au contributeur.
 - 6.4 Toutes les parts sociales ont des droits égaux.
- 6.5 La Société peut racheter, rembourser et/ou annuler ses propres parts sociales sous réserve de l'existence de fonds disponibles tel que déterminés par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique sur la base de comptes intérimaires pertinents.
 - 6.6 Chaque part sociale donne droit à un vote aux assemblées ordinaires et extraordinaires."
 - Les Associés décident d'ajourner l'assemblée générale pendant 15 minutes.
 - Le Président déclare la séance ajournée à 15.15 heures.

Pendant l'ajournement, les résolutions écrites de l'associé d'AB Acquisitions Luxco 6 S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173851 ont été adoptées.

Le Président déclare la reprise de la séance à 15.30 heures.

Cinquième résolution

Les Associés décident également d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois cents millions Livres Sterling (GBP 300.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel de deux milliards deux cent dix-sept millions cent huit mille trois cent soixante-dix-huit Livres Sterling (GBP 2.217.108.378,-) à deux milliards cinq cent dix-sept millions cent huit mille trois cent soixante-dix-huit Livres Sterling (GBP 2.517.108.378,-) en créant et émettant trois cents millions (300.000.000) nouvelles parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) et les droits et obligations définis dans les Statuts (collectivement dénommées les "Nouvelles Parts Sociales 3") par un apport en nature.

Souscription et paiement

AB Acquisitions Luxco 6 S.à r.l., prénommée, déclare souscrire à toutes les Nouvelles Parts Sociales 3 émises par un apport en nature d'un montant total de trois cents millions Livres Sterling (GBP 300.000.000,-) et consistant en des créances incontestées et librement transmissibles détenues par AB Acquisitions Luxco 6 S.à r.l. contre la Société (l'"Apport 3").

L'apport total d'un montant de trois cents millions Livres Sterling (GBP 300.000.000,-) correspondant à l'Apport 3, est entièrement alloué au capital social de la Société.



Ainsi qu'il apparaît du rapport d'évaluation présenté au notaire, le conseil de gérance de la Société a évalué l'Apport 3 à trois cents millions Livres Sterling (GBP 300.000.000,-), un tel montant correspondant au moins à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales 3.

La preuve de l'existence et de la valeur de l'Apport 3 a été produite au notaire soussigné.

Sixième résolution

Suite à la résolution précédente, les Associés décident de modifier l'article 6.1 des Statuts (Capital Social) qui devra désormais se lire comme suit:

" Art 6

6.1 Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux milliards cinq cent dix-sept millions cent huit mille trois cent soixante-dix-huit Livres Sterling (GBP 2.517.108.378,-) représenté par deux milliards cinq cent dix-sept millions cent huit mille trois cent soixante-dix-huit (2.517.108.378) parts sociales, d'une valeur d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune."

L'assemblée s'est clôturée à 15.45 heures.

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société et qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ douze mille Euros.

Fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante connu du notaire par son nom, prénom, statut civil et résidence, le mandataire de la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. KRIER, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 août 2013. Relation: LAC/2013/38760. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2013.

Référence de publication: 2013119147/355.

(130145410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

Avery Dennison Finance Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4801 Rodange, Zone Industrielle PED.

R.C.S. Luxembourg B 85.017.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/08/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013119143/12.

(130144867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

Angola Growth Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 165.712.

Les comptes Annuels du 16 décembre 2011 au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 Aout 2013.

Référence de publication: 2013119132/11.

(130144847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.



Ambulances Taxis Winandy S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, 2, Beschmontsbongert. R.C.S. Luxembourg B 90.228.

Extrait de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2013

La présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

Changement du siège social de la société de L-7521 Mersch, 13, op der Hatzgriecht à L-7526 Mersch, 2, Beschmonts-bongert à partir d'aujourd'hui.

Luxembourg, le 18 avril 2013.

Pour extrait conforme

Ambulances Taxis Winandy Sàrl

Le gérant

Référence de publication: 2013119162/16.

(130144968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

Seconda Financial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 86.155.

L'an deux mille treize, le douze août.

Par devant nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SECONDA FINANCIAL S.A., établie et ayant son siège social à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 86.155, établie et ayant son siège social à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 86.155, a été constituée par Me André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 22 février 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 837 du 1 er juin 2002, dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis, ci-après dénommée la «Société Absorbée».

L'assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de MIIe Marie-Hélène GONCALVES, corporate manager, demeurant professionnellement à Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades,

qui désigne comme secrétaire Mlle Julie AREND, corporate administrator, demeurant professionnellement à Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades

et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mme Nathalie HABAY, senior corporate administrator, demeurant professionnellement à Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

Le bureau ainsi constitué, la Présidente a exposé et prié le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1. Constat que «MEDIA&LEISURE S.A.», établie et ayant son siège social à L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 171.798, ci-après dénommée la «Société Absorbante», est l'actionnaire unique de la Société (ci-après également la «Société Absorbée»).
- 2. Examen et approbation, sur présentation des documents prescrits par l'article 267 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), du projet commun de fusion entre la Société Absorbée et la Société Absorbante arrêté en date du 28 juin 2013, publié au Mémorial C numéro 1668 du 12 juillet 2013.
- 3. Décision de fusionner la Société Absorbée par voie d'absorption par la Société Absorbante en conformité avec l'article 278 et suivants de la Loi sans émission d'actions nouvelles de la Société Absorbante, étant entendu que (i) toutes les actions de la Société Absorbée seront annulées suite au transfert de tous les actifs et passifs de la Société Absorbée, rien excepté, ni réservé, au jour de la réalisation de cette fusion entraînant la dissolution automatique de la Société Absorbée, laquelle dissolution ne sera suivie d'aucune opération de liquidation, et (ii) la fusion sera effective d'un point de vue comptable au 31 mars 2013.
- 4. Reconnaissance que la fusion a été définitivement réalisée étant donné que les décisions concordantes approuvant la fusion ont été respectivement prises par l'actionnaire unique de la Société Absorbée.
 - 5. Délégation de pouvoirs.
 - 6. Divers.



- (ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.
- (iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants resteront pareillement annexées aux présentes.
- (iv) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.
- (v) Que la présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale CONSTATE que la Société Absorbante «MEDIA&LEISURE S.A.», établie et ayant son siège social à L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 171.798 est devenue l'actionnaire unique de la Société Absorbée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE d'approuver, après examen des documents prescrits par l'article 267 de la Loi, le projet commun de fusion entre la Société Absorbée et la Société Absorbante arrêté en date du 28 juin 2013, publié au Mémorial C numéro 1668 du 12 juillet 2013.

Troisième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE de fusionner la Société Absorbée par voie d'absorption par la Société Absorbante en conformité avec l'article 278 et suivants de la Loi sans émission d'actions nouvelles de la Société Absorbante, étant entendu que (i) toutes les actions de la Société Absorbée seront annulées suite au transfert de tous les actifs et passifs de la Société Absorbée, rien excepté, ni réservé, au jour de la réalisation de ces fusions entraînant la dissolution automatique de la Société Absorbée, laquelle dissolution ne sera suivie d'aucune opération de liquidation, et (ii) la fusion sera effective d'un point de vue comptable au 31 mars 2013.

Quatrième résolution

L'assemblée générale RECONNAIT que la fusion sera définitivement réalisée suite à la décision concordante par l'actionnaire unique de la Société Absorbée.

L'assemblée générale RECONNAIT de surcroît que la fusion sera effective d'un point de vue comptable au 31 mars 2013.

Cinquième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE de déléguer tous pouvoirs à la gérance de la Société Absorbante, pour faire tout ce qui est nécessaire ou utile en vue de la mise en oeuvre des résolutions précédentes, y compris la passation de tous les actes nécessaires au transfert d'actifs et de passifs tels que décidés en vertu des susdites résolutions.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare attester conformément aux dispositions de l'article 271(2) de la Loi l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société Absorbée et du projet commun de fusion entre la Société Absorbée et la Société Absorbante.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à 1.100,- EUR.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparantes connues du notaire soussigné par leur nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont toutes signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: Marie-Hélène GONCALVES, Julie AREND, Nathalie HABAY, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 août 2013. Relation GRE/2013/3386. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.



POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013119123/92.

(130144615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2013.

AlphaOne SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 139.739.

L'associé unique a adopté les résolutions suivantes en date du 18 juin 2013:

- 1. L'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Gerald Pittner (résidant au Luxembourg) de leur fonction de membre du conseil d'administration avec effet au 17 juin 2013;
- 2. L'associé unique a élu, avec effet au 17 juin 2013, Monsieur Clas Rönnlöv, demeurant Sergelgatan 1, 11184 Stockholm, Suède, à la fonction de membre du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Gerald Pittner, pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle se tenant en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour le compte de ALPHAONE SICAV-FIS

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Référence de publication: 2013119130/17.

(130145031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

Ares CSF Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 175.677.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 19 août 2013

- 1. Monsieur Hugh PHILLIPS, administrateur de sociétés, né à Frimley (Royaume-Uni), le 3 décembre 1979, demeurant professionnellement à EC3A 8EP Londres (Royaume-Uni), 30, St Mary Axe, 30 ème étage, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.
- 2. Madame Sophie PERRIN-JANET, administrateur de sociétés, née à Vénissieux (France), le 15 janvier 1981, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante de catégorie B pour une durée indéterminée.
 - 3. Le nombre de gérants a été augmenté de 3 (trois) à 5 (cinq).

Luxembourg, le 21 août 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Ares CSF Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013119136/19.

(130145290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

Advertizing & Business Consulting ABC, Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 97.888.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 05 août 2013, les mandats des Administrateurs Madame Evgenia EFIMOVA, VALON S.A., société anonyme, représentée par Monsieur Cédric JAUQUET, représentant permanent et LANNAGE S.A., société anonyme, représentée par Monsieur Guy BAUMANN, représentant permanent, ainsi que le commissaire aux comptes AUDIT-TRUST S.A., société anonyme, ont été renouvelés pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2018.



Luxembourg, le 22.08.2013.

Pour: Advertizing & Business Consulting ABC
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Aurélie Katola

Référence de publication: 2013119690/18.

(130146043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

A. Schulman Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 91.500.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 103.028.

Il résulte de lettres de démission que Monsieur Donald Bartlett McMillan et Monsieur Ryan Jones ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la Société avec effet au 15 août 2013.

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 13 août 2013, que Monsieur Paul Mousel, né le 15 octobre 1953, ayant pour adresse professionnelle: 14, rue Erasme, L-2082 Luxembourg; et Monsieur Max Kremer, né le 21 septembre 1978, ayant pour adresse professionnelle: 14, rue Erasme, L-2082 Luxembourg, ont été nommés comme nouveaux gérants de la Société avec effet au 15 août 2013 et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2014.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

Monsieur Joseph Michael GINGO;

Monsieur Paul MOUSEL;

Monsieur Max KREMER.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2013.

Pour A. Schulman Holdings S.à r.l.

Ruslana Vovk

Référence de publication: 2013119683/23.

(130145796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

Alternative Investment Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 150.798.

Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco REIF Services (Luxembourg) S.A. informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue le 8 juin 2006 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

Alternative Investment Holding Sarl ayant son siège social jusqu'au 5 août, 2013 au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B150798

et.

Citco REIF Services (Luxembourg) SA ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 20 août 2013.

Citco REIF Services (Luxembourg) SA

Signatures

L'Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2013119698/17.

(130145517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.



Amiral Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1815 Luxembourg, 209, rue d'Itzig. R.C.S. Luxembourg B 158.158.

Rectificatif du dépôt L130113779

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/08/2013.

Pour la Société Un mandataire

Référence de publication: 2013119702/14.

(130145499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

A Klosen, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6170 Godbrange, 4, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 146.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013119682/10.

(130145998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

360 Capital One S.C.A. - SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2013119667/14.

(130145334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

4terra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 56, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 110.535.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013119668/9.

(130145120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

Molandi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 69.367.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 16 août 2013

- 1. M. Xavier SOULARD a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.
- 2. MM. Eric MAGRINI, David GIANNETTI et Philippe TOUSSAINT ont démissionné de leur mandat d'administrateur.



- 3. Mme Valérie PECHON, administrateur de sociétés, née le 10 novembre 1975 à Caracas (Venezuela), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte et M. Anthony AUDIA, administrateur de sociétés, né le 8 octobre 1987 à Moyeuvre-Grande (France), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ont été nommés comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
 - 4. Le nombre d'administrateur a été diminué de cinq (5) à trois (3).
 - 5. Mme Valérie PECHON a été nommée comme présidente du conseil d'administration.

Luxembourg, le 21.8.2013.

Pour extrait sincère et conforme Pour MOLANDI HOLDING S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013120060/21.

(130145532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

Mavi Invest Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 90.680.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013120048/14.

(130145468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

Mizzen Manager S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.473,69.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 171.018.

EXTRAIT

En date du 12 août 2013, les associés de la Société ont approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Jacques de Patoul, en tant que gérant de catégorie B de la Société, est acceptée avec effet au 22 août 2013.
- Erik Johan Cornelis Schoop, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant B de la Société avec effet au 22 août 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 août 2013.

Référence de publication: 2013120037/16.

(130145847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

Med Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 78.653.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013120055/9.

(130146137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.



LVC Consult Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 97.543.

EXTRAIT

Par décision du Conseil d'Administration du 22 avril 2013:

- Est acceptée avec effet immédiat la nomination de Madame Rika Mamdy, née le 4 novembre 1946 à Diksmuide (Belgique) avec adresse professionnelle au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg comme administrateur délégué administratif jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015.

Luxembourg, le 22 avril 2013.

Pour LVC Consult Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2013120029/15.

(130145664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

NBG Asset Management Luxembourg, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 28-32, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 81.459.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 17 juin 2013

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires renouvelle, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en juin 2014, le mandat d'administrateur de Monsieur Robert DENORMANDIE.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle pour une période d'un an expirant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en juin 2014, Deloitte Audit S.à.r.l., 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en tant que Commissaires aux Comptes.

Nomination de Monsieur Efstratios SARANTINOS en remplacement de Monsieur Spyridon KAPSOKAVADIS

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires décide de nommer pour une période d'un an expirant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en juin 2014, Monsieur Efstratios SARANTINOS, résidant professionnellement au 103-105 Syngrou Ave, 11745 Athènes, Grèce, en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Spyridon KAPSOKAVADIS avec effet au 5 avril 2013.

Nomination de Monsieur Ioannis SAMIOS en remplacement de Monsieur Vangelis SOFOS

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires décide de nommer pour une période d'un an expirant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en juin 2014, Monsieur Ioannis SAMIOS, résidant professionnellement au 103-105 Syngrou Ave, 11745 Athènes, Grèce, en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Vangelis SOFOS avec effet au 5 avril 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013120071/25.

(130145643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

Nille Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 160.412.

Extrait de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg de manière extraordinaire en date du 19 août 2013

L'assemblée décide de renouveler le mandat de la société Deloitte Audit, ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises agréé.

Le mandat du réviseur d'entreprises agréé ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra en 2014, approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2013.

Pour extrait conforme

Nille Finance S.à r.l.

Référence de publication: 2013120067/14.

(130145630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.



MP Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.363.235,00.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée. R.C.S. Luxembourg B 161.017.

Les comptes annuels au 31.01.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.08.2013.

Pour MP Participations S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Nathalie Lett / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013120062/15.

(130146095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

Bolt Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Mountain do Brasil).

Capital social: EUR 40.000,00.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 165.822.

In the year two thousand and thirteen, on the sixth day of August.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED

Bolt General Partners AG, a company registered and existing under the laws of Switzerland with company register number CH-130.3.019.523-0, having its registered offices at Weinbergstrasse 10, CH-8807 Freienbach, Switzerland,

hereby represented by Me Laurent Thailly, attorney, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

A That the appearing party is the sole shareholder (the Shareholder) of Mountain do Brasil, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, and a share capital amounting to forty thousand Euro (EUR 40,000) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 165822 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 19 December 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 14 February 2012, number 389, page 18650.

B The Company's articles of association (the Articles) have been modified for the last time pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, prenamed, on 20 February 2013.

C The Shareholder, duly represented as stated here above, having recognised to be duly informed of the resolution to be taken, has decided to vote on all of the items for the following agenda:

Agenda

1 To change the denomination of the Company from "Mountain do Brasil" to "Bolt Ventures S.à r.l." and subsequently amend article 4 - Denomination, of the Articles, which shall now read as follows:

- " Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination "Bolt Ventures S.à r.l."
- 2 Miscellaneous.

Consequently, on the basis of the aforementioned agenda, the Shareholder has taken the following resolution:

Sole resolution

The Shareholder DECIDES to change the denomination of the Company from "Mountain do Brasil" to "Bolt Ventures S.à r.l." and subsequently to amend article 4 - Denomination, of the Articles, which shall now read as follows:

" Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination "Bolt Ventures S.à r.l."



THERE BEING NO FURTHER BUSINESS THE MEETING IS CLOSED.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing in Luxembourg, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le sixième jour du mois d'août.

Par-devant Nous, Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

A COMPARU

Bolt General Partners AG, une société enregistrée et existant sous les lois de Suisse avec pour numéro d'enregistrement CH-130.3.019.523-0, ayant son siège social au Weinbergstrasse 10, CH-8807 Freienbach, Switzerland,

ici représentée par Me Laurent Thailly, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte comme suit:

A La comparante est la seule associée (l'Associé) de la société Mountain do Brasil, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, ayant un capital social de quarante mille euros (EUR 40.000) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165822 (la Société). La Société à été constituée par un acte du notaire Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 19 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations daté du 14 février 2012, numéro 389, page 18650.

B Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés en dernier lieu par un acte du notaire Maître Henri Hellinckx, précité, en date du 20 février 2013.

C L'Associé, dûment représenté, ayant reconnu avoir été dûment informé de la résolution à prendre, a décidé de voter sur tous les points de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1 Changement de la dénomination de la Société de "Mountain do Brasil" à "Bolt Ventures S.à r.l." et modification subséquente de l'article 4 Dénomination, des Statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:
 - " Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination: "Bolt Ventures S.à r.l."
 - 2 Divers.

En conséquence, sur base de l'ordre du jour mentionné ci-dessus, l'Associé a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé DECIDE de changer la dénomination de la Société de "Mountain do Brasil" à "Bolt Ventures S.à r.l." et de modifier de façon subséquente l'article 4 - Dénomination, des Statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination: "Bolt Ventures S.à r.l."

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA REUNION EST CLOTUREE.

Frais

Les dépenses, rémunérations, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.300,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la partie comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.



DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante à Luxembourg, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Thailly, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette, Actes Civils, le 09 août 2013. Relation EAC / 2013/10667.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni.

Chotin Barbara.

Pour expedition conforme.

Référence de publication: 2013120039/98.

(130145651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

Maschell International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 139.617.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2013.

Référence de publication: 2013120046/10.

(130145542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

Online Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 179.633.

STATUTS

L'an deux mille treize.

Le treize août.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg),

ONT COMPARU:

- 1.- Monsieur Lode FASTRÉ, administrateur de société, demeurant à B-3700 Tongeren, 410, Sint-Truidersteenweg.
- 2.- Madame Leen PONET, pharmacienne, épouse de Monsieur Lode FASTRÉ, demeurant à B-3700 Tongeren, 410, Sint-Truidersteenweg.

Lesquels comparants sont ici représentés par Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 7 août 2013,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont déclaré former par les présentes une société à responsabilité limitée, régie par la loi afférente et par les présents statuts.

Art. 1 er. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et les propriétaires de parts qui pourront l'être dans la suite, une société à responsabilité limitée régie par la loi du 10 août 1915, la loi du 18 septembre 1933 et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet:

- le commerce en général et le commerce électronique de compléments alimentaires, de wellness et de produits dérivés:
 - la consultance en produits d'alimentation et compléments alimentaires;
 - le coaching nutritionnel, ainsi que
 - les conseils pour une alimentation saine et équilibrée.

La Société a également pour objet la prise de participations, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets, marques, licences ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.



La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts, convertibles ou non, et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée sauf le cas de dissolution.
- Art. 4. La société prend la dénomination de «ONLINE SERVICES S.à r.l.».
- **Art. 5.** Le siège social est établi à Troisvierges. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger en vertu d'un consentement des associés.
- **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125.-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit :

- **Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-dix-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

- **Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.
 - Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

- Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.
- **Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.
- Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'assemblée des associés.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la société, à condition qu'ils rentrent dans l'objet social.

En cas de pluralité de gérants, l'assemblée générale fixe les attributions et pouvoirs des différents gérants.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du ou des gérants agissant dans la limite de l'étendue de sa fonction telle qu'elle résulte de l'acte de nomination.

- Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
- **Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent, dans les formes prévues par l'article 193 de la loi sur les sociétés commerciales.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.



- Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre.
- **Art. 16.** Chaque année, le trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte de profits et pertes, le tout conformément à l'article 197 de la loi du 18 septembre 1933.
 - Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.
- Art. 18. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celuici atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

- Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.
- **Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales. Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-trois des lois sur les sociétés (loi du dix-huit septembre mil neuf cent trente-trois) se trouvent remplies.

Libération du capital social

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

Fvaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille Euros (€ 1.000.-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentés comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix, ils ont pris les résolutions suivantes.

1.- Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Lode FASTRÉ, administrateur de société, né à Bilzen (Belgique), le 3 mai 1982, demeurant à B-3700 Tongeren, 410, Sint-Truidersteenweg.

2.- Est nommée gérante administrative de la société pour une durée indéterminée:

Madame Leen PONET, pharmacienne, épouse de Monsieur Lode FASTRÉ, née à Sint-Truiden (Belgique), le 20 mai 1980, demeurant à B-3700 Tongeren, 410, Sint-Truidersteenweg.

- 3.- La société est valablement engagée comme suit:
- par la signature individuelle du gérant technique;
- par la signature individuelle de la gérante administrative jusqu'à concurrence du montant de cinq mille Euros (€ 5.000.-); au-delà de ce montant la signature conjointe du gérant technique sera obligatoire.
 - 4.- Le siège social de la société est établi à L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: : P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 14 août 2013 .Relation: ECH/2013/1540. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 21 août 2013.

Référence de publication: 2013120090/139.

(130145547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck